



Société civile de placement immobilier à capital variable
8 rue Auber * 75009 PARIS * tél 01 40 29 86 86 * fax 01 40 29 86 87 * www.paref-gestion.com

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

À l'augmentation de capital dont les modalités sont détaillées au verso

Je soussigné (e) M Mme Mlle M et Mme Sté (IS ou IR) Autre

Nom Prénom

Nom de jeune fille

Adresse

Code postal Commune..... Tél E-mail.....

Situation de famille marié concubin célibataire divorcé veuf

Régime matrimonial comm. légale sépar. de biens autre

Né le/...../19..... à département pays.....

Nationalité française autre N°SIRET (sociétés).....

*A remplir
le cas
échéant*

représentant légal (sociétés, successions, indivisions, mineurs, incapable) usufruitier
 M Mme Mlle Nom Prénom
Adresse
Code postal Commune..... Tél

- Reconnais avoir reçu le/...../..... (date = délai de réflexion de 48h) les statuts, la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers et son actualisation en vigueur et en avoir pris connaissance, ainsi que des conditions d'émission des parts rappelées au verso.
- Suis informé (e) du fait que la société ne garantit pas la revente des parts mais que des modalités sont prévues dans la note d'information pour le cas où les retraits excéderaient les souscriptions.

Souscrisparts de NOVAPIERRE 1 (min. 5 pour les nouveaux associés) au prix unitaire de (voir au verso) €, soit au total€

Je règle ma souscription comptant. Ci-joint un chèque à l'ordre de Novapierre 1 du total

Je règle ma souscription par virement à l'ordre de Novapierre 1 au CIC Paris Turbigo 30066 10641 00010357901 68

Je demande un crédit. Ci-joint un acompte de 25 % à l'ordre de Novapierre 1, soit €

J'ai bien noté que le solde devra être réglé par la banque ou par moi-même avant la fin du mois prochain. A défaut, le prix de la part sera celui en vigueur le jour du règlement du solde. Je m'engage à régler la différence le cas échéant.

Je demande que le règlement des revenus soit effectué par virement à : Banque et agence

Code banque Code guichet Compte n° clé

ouvert à mon nom au nom de Joindre un relevé d'identité bancaire.

J'opte Je n'opte pas pour le prélèvement libératoire sur les produits financiers.

Fait à le/...../20..... en 2 exemplaires dont un que je conserve.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour souscription de ...parts » (nombre de parts en toutes lettres)

NOVAPIERRE



Société civile de placement immobilier à capital variable
RCS PARIS D 425 103 017
Capital maximum statutaire 120.000.000 €

Objet social : Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Notice : La notice prévue par l'article 422-4 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers a été publiée au BALO du 26 décembre 2011.

Note d'information : La note d'information a reçu le visa SCPI n° 05-31 en date du 20 septembre 2005 de l'Autorité des Marchés Financiers et a été actualisée en décembre 2011.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION ET DE RETRAIT

Prix de souscription : 430 € à compter du 1er janvier 2012 (notice publiée au BALO le 26 décembre 2011)

Valeur nominale : 240 €

Prime d'émission : 190 € dont 8% HT de commission de souscription, soit 34,40 € HT (41,14 € TTC)

Prix de retrait :

Si les souscriptions excèdent les retraits, la société rachète les parts à 92% du prix de souscription, net de tout frais, soit 395,60 €. Par contre, si les retraits excèdent les souscriptions, la société de gestion propose à l'associé de faire racheter ses parts sur le fonds de remboursement. Depuis le 1er juin 2011, le prix de retrait par le fonds de remboursement est de 374 €, soit la valeur de réalisation en vigueur, dans la limite des disponibilités du fonds.

Acquisition en nue-propiété

En cas de souscription en démembrement, le souscripteur remplit le bulletin de souscription (à l'exception de la case grisée qui est remplie par l'usufruitier), établit un chèque à l'ordre de Novapierre 1 du montant de la nue-propiété (ou un acompte de 25% en cas de financement à crédit) et écrit de sa main en bas du bulletin de souscription la mention suivante :

« Bon pour souscription de ... parts de Novapierre 1 en nue-propiété, l'usufruit étant simultanément acquis par un tiers pour ... années »(nombre de parts et nombre d'années en toutes lettres)

Le certificat de parts émis après réception des fonds mentionne l'existence et la date d'extinction de l'usufruit.

Minimum de souscription : 5 parts pour les nouveaux associés ; pas de minimum pour les anciens.

Modalités de règlement : en totalité le jour de la souscription, sauf recours au crédit, auquel cas 25 % doivent être réglés le jour de la souscription. Le solde doit être réglé avant la fin du mois prochain.

Jouissance des parts : le premier jour du deuxième mois suivant la réception intégrale des fonds par la société.

CAS PARTICULIERS

Sociétés : préciser dénomination et forme, capital et siège social, nom, prénom et qualité du représentant.

Successions : le bulletin, établi au nom des ayants droit justifiant de leurs qualités héréditaires, est signé par ceux-ci ou par leurs mandataires justifiant de leurs pouvoirs.

Mineurs et incapables : le bulletin, établi à leur nom en mentionnant leur situation juridique, est signé par leur représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile. Le majeur sous curatelle signe le bulletin ainsi que son curateur.

Usufruit : le bulletin, établi au nom du nu-propiétaire, est signé par celui-ci et par l'usufruitier à moins que l'un d'eux n'ait donné procuration à l'autre.

NB : la société de gestion se réserve la possibilité de demander toutes justifications utiles.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations recueillies dans le présent bulletin ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

QUESTIONNAIRE DE CONNAISSANCE DE LA CLIENTELE

En application notamment de la directive MIF (Marché des Instruments Financiers) en vigueur depuis le 1er novembre 2007 et de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Tous les champs sont obligatoires

Joindre à ce questionnaire un justificatif de domicile et une pièce d'identité

PERSONNE PHYSIQUE

PERSONNE MORALE

M Mme Mlle M et Mme Sté (IS ou IR) Autre

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville..... Pays.....

Tél E-mail.....

Profession Né le/...../19..... à Département

Nationalité française autre N°SIRET (sociétés).....

Résident fiscal français : oui non

Représentant légal (sociétés, successions, indivisions, mineurs, incapable)

Usufruitier

M Mme Mlle Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville..... Tél

1) Comment qualifieriez-vous votre niveau de connaissance concernant les marchés immobiliers et instruments financiers ?

Faible

Moyen

Elevé

2) Comment qualifieriez-vous votre niveau de connaissance concernant les marchés et les produits immobiliers ?

Immobilier en direct

Faible

Moyen

Elevé

Immobilier indirect (« pierre-papier »)

- Actions cotées de sociétés immobilières

Faible

Moyen

Elevé

- OPCVM spécialisé secteur immobilier

Faible

Moyen

Elevé

- SCPI

Faible

Moyen

Elevé

- OPCI

Faible

Moyen

Elevé

3) Quel type d'investisseur vous correspondrait le plus ?

Je n'accepte aucun risque de perte en capital même sur une période courte

J'accepte une prise de risque modérée pouvant se traduire par une perte partielle de mon capital à court terme, mon objectif d'investissement étant supérieur à 5 ans

4) Quel est le revenu annuel de votre foyer fiscal ?

< 30 000 euros

de 30 000 à 50 000 euros

de 50 000 à 100 000 euros

> 100 000 euros



5) Quel est le montant de votre patrimoine ?

- de 100 000 euros entre 100 000 et 300 000 euros
 Entre 300 000 et 500 000 euros + de 500 000 euros

6) Quelle est votre tranche marginale d'imposition ?

- 0% 5,50% 14%
 30% 40%

7) Etes-vous soumis à l'ISF ?

- Non Oui (Précisez le taux d'imposition)

8) Quel est le montant de votre patrimoine immobilier hors parts de SCPI / OPC I ?

- de 100 000 euros entre 100 000 et 300 000 euros
 Entre 300 000 et 500 000 euros + de 500 000 euros

9) Quel est le montant de votre patrimoine immobilier en parts de SCPI / OPC I ?

- Ne possède pas de parts de SCPI - de 10 000 euros
 Entre 10 000 et 30 000 euros + de 30 000 euros

10) Quels sont vos objectifs en matière d'investissement en parts de SCPI / OPC I ?

- Diversifier mes investissements Compléter mes revenus, ma retraite
 Défisicaliser Disposer d'un capital à tout moment

11) Quel est la durée envisagée concernant vos placements en parts de SCPI / OPC I ?

- de 5 ans Entre 5 et 10 ans + de 10 ans

12) Compte tenu des documents et des renseignements qui vous ont été délivrés, estimez-vous avoir été suffisamment informés des risques inhérents à l'investissement en parts de SCPI / OPC I * ?

- Oui Non

* La société ne garantit pas la revente des parts mais des modalités sont prévues dans la note d'information / le prospectus.

13) Quelle est l'origine des fonds que vous souhaitez investir ?

- Epargne déjà constituée Successions
 Produit de cessions Revenus exceptionnels
 Autres (à préciser)

Je déclare assumer l'entière responsabilité des réponses que je viens de fournir à ce questionnaire.

Fait àle/...../.....

Signature